

Plan d'action 2018

amue 

MUTUALISATION + SOLUTIONS



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Les axes d'activités | 5 |
| 1. L'axe système d'information | 6 |
| 2. L'axe formation | 9 |
| 3. L'axe accompagnement..... | 11 |
| Les actions 2018 par domaine | 14 |
| 4. Activités transversales..... | 15 |
| 5. Pilotage / Intégration / Décisionnel | 22 |
| 6. Finances / Comptabilité..... | 25 |
| 7. Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant..... | 29 |
| 8. Recherche / Valorisation | 34 |
| 9. Ressources Humaines..... | 39 |
| 10. Santé / Prévention / Sécurité | 42 |
| 11. Patrimoine immobilier | 43 |
| 12. Les achats | 46 |
| 13. Les services support en appui des activités..... | 47 |

Préambule

Le plan d'action reprend les orientations et objectifs associés du contrat quinquennal de développement de l'Agence pour la période 2016-2020. Ainsi, la co-construction reste au cœur de la stratégie de l'Agence. Elle se décline sur l'ensemble de ses activités, dans le domaine des systèmes d'information (PC-Scol, Caplab, FCA Manager,..), mais également dans celui de la formation (avec le comité formation continue, l'ESENESR) et enfin dans celui de l'accompagnement (développement des réseaux partenaires,..).

Elle constitue le principe directeur pour le fonctionnement du comité agence technologies et innovation de l'Agence (CATI) : les trajectoires en matière de technologies, de conception et d'évolution de nos solutions logicielles, en matière de développement de l'offre de services numériques, sont établis avec nos partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'éducation nationale et de l'interministériel. Parmi les thématiques discutées au sein du CATI, on peut citer la simplification de l'intégration des solutions et l'industrialisation de la maintenance corrective et évolutive par l'accessibilité de nos solutions logicielles via des services (Saas) ou sur des infrastructures mutualisées.

Les domaines privilégiés, après les investissements massifs réalisés dans les domaines des ressources humaines (Siham) et des finances (Sifac GBCP), sont la scolarité/formation/vie de l'étudiant et la recherche. Les travaux en cours, associant experts des systèmes d'information mais également experts métiers et de la conduite du changement, s'inscrivent dans les priorités définies au niveau national (système d'information recherche commun aux universités et organismes de recherche, Plan Etudiants).

L'Amue continuera à prendre une part active aux réflexions et travaux menés pour l'évolution des référentiels généraux d'interopérabilité et d'accessibilité, des modèles de données de référence et des modèles d'échange. Les projets Sinaps et Refp (Système d'information Recherche) en sont une illustration.

Qui plus est, dans le cadre fixé par le règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Amue participera à l'amélioration des données produites par l'informatique de gestion avec pour objectifs d'en faciliter l'agrégation, la circulation, l'exploitation et la réutilisation.

Enfin, nous poursuivrons sur 2018 la réflexion autour de notre chaîne de valeur et de notre modèle (organisation et fonctionnement de l'Agence, structure de notre offre, positionnement au sein de nos secteurs d'activité).

-
- **Les axes d'activités**
-

1. L'axe système d'information

Construire les SI, c'est mettre en place des projets, les animer, les stimuler et produire. C'est travailler en étroite relation avec les experts métier et SI, les experts en établissement. C'est co-construire, en mutualisant les ressources de l'ESR.

Mais c'est également anticiper, mettre en place une stratégie, urbaniser et prendre de la hauteur.

Assoir la mise en place d'un nouveau département : le Département Stratégie et Programmation SI (DPSI)

+ 5 MISSIONS

- + **Etablir une programmation stratégique : une cible et une trajectoire (coûts/délais/GPEEC)**
- + **Promouvoir** le schéma directeur du SI et la stratégie de l'Amue
- + **Sécuriser** la prise en compte d'un certain nombre de cadres et de normes dans la construction du SI
- + **Mettre en place les partenariats** pour les projets votés
- + **Accompagner** le lancement des projets

+ ÉCLAIRER LA PRISE DE DECISION DES ETABLISSEMENTS

La stratégie de l'Amue doit être visible et comprise de tous les adhérents pour leur permettre une prise de décision éclairée, lors de la réflexion sur leur propre démarche SI.

Il apparaît donc essentiel de communiquer le plus largement possible sur le champ d'action des produits et services de l'Agence pour permettre aux établissements de choisir de rejoindre un projet mutualisé ou de le lancer localement.

Même si cette cible, à long terme, est nécessairement mouvante de par les évolutions des métiers des établissements (dont les évolutions réglementaires) et de l'apport continu de nouvelles possibilités technologiques, l'Amue souhaite progresser dans l'affichage de cette cible et de sa trajectoire possible (quand, pour quels coûts, avec quelles compétences ?).

Cette démarche sera "agile" : la cible SI sera régulièrement enrichie ainsi que le portefeuille de chantiers ou les projets associés.

En parallèle, l'Amue assurera également la valeur de son offre et de son action, en garantissant à ses adhérents que celle-ci est au niveau dans un certain nombre de domaines critiques :

- + meilleures pratiques métier (processus, objets métiers modélisés dans le SI),
- + architecture SI (urbanisation),
- + ouverture et interopérabilité,
- + accessibilité,
- + sécurité SI,
- + protection des données à caractère personnel....

Dans le domaine du numérique, le comité agence technologies et innovation (CATI) sera l'instance de travail prépondérante qui permettra à l'Amue de définir ses grandes orientations technologiques, son positionnement, et son champ d'action.

Enfin, le DSPSI assurera, avec les différentes équipes de l'Amue, la bonne prise en compte de ces orientations en particulier lors du lancement de nouveaux projets ou grands chantiers.

+ PARTAGER UNE VISION METIER TRANSVERSALE ET INTEGREE

Le premier axe de réflexion concernera le périmètre de l'offre SI que délivre l'Amue : quelles grandes fonctions, ou sous-fonctions de SI sont aujourd'hui manquantes et devraient faire l'objet d'une extension de son champ d'intervention ?

L'apport technologique permettra également d'envisager des progrès importants dans la relation avec l'utilisateur et l'utilisateur :

- + amélioration de la performance des services SI qui déchargent de tâches répétitives,
- + personnalisation du service rendu à l'utilisateur,
- + meilleure prise en mains des solutions SI par leurs utilisateurs (moins de coûts de formation, de supports, de documentation, et meilleure efficacité dans le travail quotidien).

Les études de pertinence de la transformation digitale progressive de l'offre en découleront.

A titre d'exemple, Sifac et Siham sont des solutions récentes qui ont de fait leur place dans une cible dite « à long terme » (à 10 ans). Les éditeurs SAP et HRA sur lesquels reposent ces solutions proposent régulièrement des avancées technologiques notamment en terme de **digitalisation** et il sera donc intéressant pour l'Amue de mesurer à la fois l'apport de valeur, les limitations et contraintes techniques (fin de maintenance de versions souches) et l'effort de migration, de manière à déterminer l'opportunité de mener ces chantiers, les situer dans le temps.

Cette analyse permettra ainsi de mieux estimer et étendre la durée de vie de Sifac et Siham de façon à rentabiliser au maximum les investissements consentis par les adhérents dans ces domaines.

LIVRABLES



L'Amue (particulièrement ses trois départements DSPSI, DEM, DCSI) mènera une étude visant à déterminer la valeur métier et technologique des évolutions possibles (FIORI, SAP HANA ; HR4U, HRA suite 9), un coût et une planification macroscopique. Le tout permettra de situer une durée de vie de ces produits a minima.

+ COLLABORER

A l'issue des conclusions de l'ensemble des sujets étudiés en 2018, le DSPSI construira en collaboration avec le DCSI, la programmation pluri annuelle d'ensemble.

LIVRABLES



Programmation pluriannuelle consolidée et étendue (avec analyse des contraintes financières, GPEEC de l'Amue et des établissements).

Structurer les actions du département construction SI (DCSI) sur la production des SI

+ STRUCTURER ET QUALIFIER POUR PILOTER

L'Amue structurera les filières de construction et de maintenance des solutions logicielles en recentrant l'activité du DCSI sur le pilotage de ces chaînes de production.

+ OBJECTIVER ET AMELIORER POUR PERFORMER

S'inscrivant dans la continuité des travaux déjà entrepris sur les activités fondamentales qui visent à assurer la qualité des prestations de support et de maintenance aux établissements, les objectifs d'amélioration du DCSI pour l'année 2018 ont été répartis sur plusieurs axes de travail, avec un objectif majeur sur chaque axe :

- + **amélioration du partage d'information** entre les différentes filières logicielles pour capitaliser plus largement sur les acquis des phases de construction, de déploiement puis de support,
- + **amélioration du pilotage et du management des projets** pour mettre en œuvre des dispositifs d'anticipation des variations de charges, dans une optique d'optimisation et de gains de productivité,
- + **qualité et orientation client** pour affiner la connaissance des SI des établissements, dans une vision individualisée qui permette d'offrir un service de plus en plus personnalisé,
- + **partage et mise en œuvre d'outillage** pour améliorer les processus de support aux établissements et réaliser des gains de qualité/coûts/délais sur les réponses apportées,
- + **inscription dans la politique de formation de l'Agence**, et de convergence des pratiques de formation sur les différentes solutions logicielles.

LIVRABLES



Préparation des évolutions des solutions progicielles induites par les nouvelles pratiques numériques et les changements sociétaux qui impactent les progiciels sur lesquels se fondent les applications déployées par l'Amue

2. L'axe formation

L'offre de formation de l'Amue, consolide le déploiement et met à niveau les compétences relatives à ses solutions informatiques. Elle accompagne également toutes les catégories de personnels dans l'acquisition de nouvelles compétences métier.

Conforter les orientations de la nouvelle stratégie

+ GENERALISER L'USAGE DE CAMPUS AMUE AUX FORMATIONS CONTINUES

Campus Amue est la nouvelle plateforme LMS (basée sur Moodle) hébergée par l'Université de Limoges. Lancée à l'occasion du forum des formateurs en septembre 2017, elle permet à tous les stagiaires de se connecter avec leurs identifiants établissement pour accéder aux contenus proposés par les formateurs.

Cette plateforme a pour ambition de faciliter les interactions entre formateurs et stagiaires mais aussi entre formateurs puisque des communautés par domaine seront organisées en son sein. Au sein de ces communautés, les formateurs pourront développer de nouvelles compétences et investiguer les axes de renouvellement de l'offre de formation Amue.

En 2018, l'utilisation de Campus Amue sera généralisée à l'ensemble des formations continues figurant dans le catalogue Amue, mettant à disposition des stagiaires les ressources vues en présentiel mais Campus Amue offre également de nombreux outils qui permettront à l'avenir une gestion documentaire riche et diversifiée.

+ RENOUVELER L'OFFRE DE FORMATION DE L'AMUE

Au cours du premier Comité de Formation Continue de l'Agence les travaux des différents sous-groupes ont été examinés et des préconisations sur la nouvelle offre de formation de l'Amue dorénavant proposée en année universitaire, ont été émises.

[Un sous-groupe CFCA est composé d'experts métier Amue, de consultants fonctionnels, d'experts en établissement, de représentants des réseaux professionnels, par grand domaine d'intervention de l'Agence : Finances, RH, Pilotage, FVE, Patrimoine, Conduite du changement, Recherche]

De nouvelles thématiques dans les principaux domaines de l'Agence et de nouvelles modalités de formations à distance seront mise en œuvre en 2018 pour l'offre de formation 2018-2019.

Parallèlement, l'année 2018 sera l'occasion d'un deuxième CFCA qui mettra la co-construction à l'honneur et examinera comment fédérer davantage les établissements. Une première étape consistera à réunir les formateurs intervenant pour le compte de l'Amue dans des communautés métier – SI sur la plateforme Campus Amue et à créer une véritable synergie pour alimenter et enrichir l'offre de formation de l'Amue.

LIVRABLES



2 formations du domaine Recherche seront digitalisées et mises en œuvre sur la plateforme Campus Amue.

+ POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES FORMATEURS

La nouvelle stratégie de formation vise à faire des formateurs des experts reconnus au sein de la communauté des adhérents de l'Amue. Dans cette perspective, les missions du pôle formations évoluent pour devenir une assistance à la maîtrise d'ouvrage entre l'Amue et les formateurs, chargés de la maîtrise d'œuvre.

Ainsi, le pôle formations va réaliser l'accompagnement pédagogique des formateurs qui passe par la mise à disposition de nouveaux outils (Plateforme Campus Amue, chaîne éditoriale SCENARI) mais aussi par l'organisation d'un troisième forum des formateurs.

Parallèlement, en 2018, la formation initiale des formateurs sera mise en œuvre pour la première fois sur un panel réduit. En effet, reconnaître l'expertise des formateurs implique de mettre en place une formation initiale systématisée qui deviendra une référence partagée par tous les formateurs concernés. Mais le coût d'une telle action et l'importance du vivier des formateurs implique un déploiement progressif de l'action en tenant compte des expériences similaires menées dans divers contextes.

LIVRABLES



*Organisation du 3ème forum des formateurs.
Formation initiale et accompagnement pédagogique des formateurs.*

+ PROLONGER LES PARTENARIATS EXISTANTS

Les partenariats noués avec l'Anstia (Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels de l'ESR) pour le forum des formateurs, et avec l'Université de Limoges pour la plateforme Campus Amue seront prolongés et développés en 2018.

Une attention toute particulière sera portée à l'évolution de Campus Amue car l'Université de Limoges héberge également Campus ESENE SR et de nouvelles synergies pourront être créées entre les deux structures. En effet, le partenariat entre l'Amue et l'ESENE SR vise notamment à promouvoir une offre concertée au sein de l'ESR. En 2018, une page d'accueil commune entre Campus Amue et Campus ESENE SR sera mise en place.

Le partenariat avec l'Anstia sera lui prolongé en 2018 autour de la mise en place de la formation initiale des formateurs qui leur permettra de développer de nouvelles compétences pédagogiques.

+ FAIRE ENTRER PROGRESSIVEMENT LES FORMATIONS DEPLOIEMENT DANS LA NOUVELLE STRATEGIE

La chaîne éditoriale SCENARI va permettre aux formateurs de dériver les documentations logicielles et de les adapter à leur contexte.

L'utilisation des chaînes éditoriales dans le contexte du déploiement impliquant d'attendre le renouvellement des marchés avec les prestataires, l'utilisation de SCENARI sera progressivement généralisée.

C'est donc dans un périmètre expérimental autour d'EvRP que les formations de déploiement entreront dans la nouvelle stratégie de formation de l'Amue en 2018.

LIVRABLES



Production de la documentation logicielle EvRP dans la chaîne éditoriale.

3. L'axe accompagnement

La dimension accompagnement de nos adhérents s'articule au plus près de leurs métiers, tant dans le maintien et le développement des compétences, que dans les axes transverses et partagés nécessaires à la pertinence des organisations et au pilotage interne.

L'écoute des attentes de l'environnement de l'enseignement supérieur et de la recherche, ses évolutions et la dynamique des acteurs, nous amènent à proposer un appui permanent dans les évolutions en cours et à venir.

Le département expertise métier (DEM) est un creuset des besoins exprimés au sein des établissements de l'ESR et met à leur disposition sa capacité à faire travailler ensemble, à réunir les pratiques, et identifier les méthodes adaptées à leurs caractéristiques.

Ces enjeux ne peuvent se construire que par l'animation, la transversalité et le développement de nos réseaux professionnels et institutionnels.

+ ANIMER LES RESEAUX ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS

La dimension « expertise » se traduit par les parcours des chargés de domaine et leur capacité à animer et écouter les réseaux professionnels, traduire les pratiques et adapter les projections de solutions aux environnements par les expertises acquises.

Les missions sont vastes et transverses : de « guide métier » au sein de l'ESR à l'expertise métier dans la construction de nos solutions de gestion, d'observateur de la prospective des pratiques, à l'élaboration de communications, supports, et formations. Ces compétences en font les relais au sein des réseaux professionnels métiers.

Cette dynamique se traduit aussi par la participation aux colloques, évènements et réunions de travail, par l'identification et la prise de contact avec de futurs formateurs en établissement et par le développement de nouveaux partenariats qui, à terme, multiplieront les actions destinées à mieux accompagner les établissements.

Mais le développement de partenariat, c'est aussi mettre en lumière des réseaux encore émergents, les aider à intégrer des groupes de travail, les prendre en compte tout simplement, les guider dans les bonnes pratiques.

Les experts métiers du DEM sont très attentifs à cette animation riche de savoir-faire et de compétences qui enrichit la communauté. Ils favorisent ces actions par la mise en œuvre de conférences, groupes de travail, d'animations de réseaux...

Par ailleurs, des actions « territoriales » seront développées pour favoriser les synergies et la cohérence avec la territorialisation des réseaux professionnels.

L'ambition de créer un répertoire des réseaux, experts et des bonnes pratiques est à l'étude. Il serait pour la communauté un vivier de relais et de mutualisation métier, et favoriserait les développements des accompagnements spécifiques. Identifier les établissements « pilotes » tant sur les outils de gestion que sur les pratiques managériales et organisationnelles et les partager à la communauté est un des objectifs visés.

+ METTRE LE CAP SUR LES PROJETS TRANSVERSES

L'Amue continue sa dynamique approche métier, et face aux besoins émergents de pilotage et de processus transverses, développe ses conseils et accompagnements dans un axe de communauté métiers.

L'année 2018 verra des conférences multi métiers se développer, ainsi que des groupes de travail mutualisant leurs ressources en expertise, tant sur l'axe pilotage, que financier, recherche ou ressources humaines par exemple.

Est retenu également comme axe transversal, le besoin d'accompagner les décideurs, dans l'exploitation des outils SI comme outils de pilotage, ou comment développer les outils et favoriser l'expertise dans l'analyse des données.

+ DE L'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES A L'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

Par la nature de nos missions et de nos partenariats, nous développons l'accompagnement des métiers dans leurs pratiques professionnelles par l'échange, la formation, les outils.

Ces pratiques se traduisent par des articulations co-construites dans une ambition de répondre au plus près aux besoins de nos adhérents et de leurs réalités métiers.

L'axe accompagnement doit traduire les moyens proposés à nos adhérents pour faciliter le partage des pratiques ainsi que le conseil spécifique.

L'Amue facilite l'accès aux Ressources « Expert » et propose une palette de réponses différentes selon les besoins de l'adhérent :

Le socle commun d'accompagnement

| REpondre aux besoins des Adhérents | GRACE A DES MOYENS | ET DES ACTEURS |
|---|--|--|
| <p><i>Dans un environnement macro</i></p> <p>⇒ Règlements</p> <p>⇒ Evolutions Métiers</p> | <ul style="list-style-type: none"> + Conférences + Fils Amue + Veille + Formations collectives + Web conférences + Groupes de travail institutionnel | L'ESR |
| <p><i>Dans l'établissement</i></p> <p>⇒ Déploiement outils SI</p> | <ul style="list-style-type: none"> + Formations Outils + Clubs U + Web conférences | <ul style="list-style-type: none"> + Equipe construction SI / département expertise métier + Les établissements et les Partenaires |
| <p><i>Au sein de la gouvernance</i></p> <p>⇒ Accompagnement parcours de direction</p> | Parcours ESENER / Amue | <ul style="list-style-type: none"> + DGESIP / MEC + DGRH + MESRI |
| <p><i>Dans les différents métiers</i></p> <p>⇒ Analyse process métier</p> | Groupes de Travail | Département expertise métier |

Les prestations spécifiques

| | | |
|--|--|---|
| ACCOMPAGNER DANS LE CHOIX D'UN OUTIL | + Pré diagnostic + Audit Métier / SI | + Amue + Etablissement |
| MISE EN RELATION ENTRE PAIRS / METIERS | Répertoire experts Amue / par projet / par SI / par métier | + Amue + Pôle relation établissement et communication + Département expertise métier + Département construction SI |
| COACHING METIER | Accompagnement individualisé par un expert métier | Département expertise métier |
| ORGANISATIONNEL / PROCESS METIER / PROCESS SI | Accompagnement spécifique Amue + experts établissements | + Amue + Etablissements |

+ DANS LA CONTINUITÉ DES PARCOURS MÉTIER, MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES FONCTIONS CIBLÉES ET INITIER LES TRANSVERSALITÉS

Les parcours métier initiés depuis trois ans se développent, et amènent à continuer la mise en œuvre de modules en faveur des personnels de Direction des établissements.

Des actions transverses à plusieurs métiers sont en cours de réflexion, sur les axes de pilotage, management et conduite de projet.

Les nouveaux modes pédagogiques, tels que l'enseignement à distance, seront favorisés et développés afin de répondre à la disponibilité de ces acteurs très contraints en temps.

-
- **Les actions 2018 par domaine**
-

4. Activités transversales

+ LES REFERENTIELS

Et Sinaps

Sinaps aura vocation à être développé au-delà de son périmètre actuel (référentiel de locaux, de partenaires, orchestration de processus...). L'année 2018 devra faire la preuve du bon fonctionnement en production de Sinaps avant d'engager de nouveaux investissements.

L'élaboration d'une feuille de route à plus long terme sera nécessaire pour que les adhérents en tiennent compte dans leur propre vision stratégique.

Dans le cadre de l'urbanisation de l'offre SI de l'Amue, il faudra :

- + poursuivre l'identification des données de références qui doivent être portées par Sinaps,
- + préciser les besoins de mise en œuvre de la couche d'intermédiation de Sinaps dans le cadre des échanges entre les différentes briques du SI de l'Amue entre elles ou avec d'autres SI.

Et PC-Scol

En relation avec les projets qui démarrent tels que PC-Scol, une étude permettra de déterminer quelles données de l'offre de formation doivent être considérées comme des données de référence et, à ce titre, être portées par Sinaps.

Toujours dans le cadre de PC-Scol, une étude de la zone échange du domaine permettra de déterminer la pertinence de l'utilisation de Sinaps pour la gestion des échanges entre PC-Scol et les autres briques du SI de l'établissement telle que la brique finances par exemple.

Enfin, comme précisé précédemment, il conviendra de préciser les interactions entre PC-Scol, Sinaps, GRhum dans les différents contextes d'implantation du projet en établissement.

Et REFP

Dans le cadre de la mise en place d'un SI Recherche commun aux organismes de recherche et aux universités, l'Amue participera à la construction du REFP, qui est un projet piloté par le Ministère, qui vise à proposer à l'ensemble des autres applications du système d'information Recherche un référentiel partagé des données «personnes» et «structures de recherche» en s'appuyant notamment sur le RNSR.

LIVRABLES



L'Amue initiera une feuille de route du développement de Sinaps, naturellement conditionnée par sa mise en production et déploiement sur le périmètre initial (personnes ressources, apprenants, structures, nomenclatures).

Cartographies applicatives et diagrammes de flux des interactions entre les différents référentiels et les domaines métiers concernés.

Pour les partenaires, les locaux, l'offre de formation, il s'agira de dessiner les contours du référentiel associé et, dans une vision urbanisée, les différentes interactions avec le reste du SI et de calibrer les chantiers éventuels associés.

+ LE DECISIONNEL

Dans le domaine du pilotage et de l'aide à la décision, l'Amue propose déjà, avec chacun de ses produits, des fonctions de pilotage et une capacité à exploiter les données (univers BO) dans une approche dite verticale, par domaine métier.

Au-delà, la question d'un système transversal, multi domaines, et global (puisant dans toutes les sources de données des établissements, au-delà des produits Amue), appuyé sur un entrepôt des données de l'établissement, sera approfondie en 2018 en lien avec les actions déjà réalisées par les établissements.

Au travers d'une expérimentation, l'Amue précisera son action future, les solutions logicielles ou les services qu'elle délivrera. Ainsi, un travail de modélisation conceptuelle de données agnostiques, des différents SI mis en œuvre dans les établissements, sera mené, en cohérence avec les besoins de la communauté, travail qui pourrait donner lieu à une traduction concrète dans un entrepôt de données d'établissements.

L'action de l'Amue consistera à soutenir l'émergence de cet entrepôt de données de référence (animation d'un groupe de travail Ministère/établissements), de partager le plus largement possible le format cible de données, de mutualiser les différents extracteurs permettant de l'alimenter depuis ses propres solutions, et de produire un certain nombre d'indicateurs standards, réglementaires pouvant s'appuyer dessus.

L'approche prend aussi en compte la sanctuarisation des référentiels issus de Sinaps et prépare une ouverture des analyses vers des données externes.

LIVRABLES



Réaliser une première version d'une modélisation des objets métiers de référence.

Production d'un démonstrateur (maquette d'entrepôt de données sur un périmètre limité).

Note de cadrage du champ d'intervention de l'Amue : production de logiciels, accompagnement, services...

+ DEMATERIALISATION/GED/ARCHIVAGE

De manière transversale les sujets de dématérialisation, gestion électronique de documents, coffres forts électroniques, et d'archivage devront également être étudiés plus avant de manière à établir une feuille de route d'ensemble satisfaisante pour les adhérents. L'Amue propose donc, avec l'appui du CATI, de travailler à préciser son action dans ces domaines.

LIVRABLES



Un schéma urbanisé de l'articulation de ces différentes fonctions de SI au sein du SI de l'établissement et de leurs interactions éventuelles avec d'autres SI.

Précision de l'attendu de l'Amue en termes de production ou diffusion d'une offre logicielle mutualisée, d'interopérabilité.

Cadrage macroscopique de projets éventuels à programmer (exemple : un système d'archivage transversal).

+ OUVERTURE DU SI AMUE

Avec l'appui du CATI, l'Amue approfondira la question de l'ouverture de son SI, de son interopérabilité :

- + Accès aux données et fournitures de services :
 - élaboration et publication d'un catalogue des interfaces, services web, services numériques,
 - open data : définir la stratégie, le rôle de l'Amue (qui ne possède pas les données).

- + Accès aux sources logicielles :
 - il s'agira de définir la politique de l'Amue en matière d'ouverture codes sources de ses logiciels / propriété intellectuelle.

LIVRABLES



Publier les connecteurs et services existants.

Etablir une feuille de route pour de nouveaux services et connecteurs.

Faire une proposition de plan d'action sur l'Open Data.

Proposer une politique de l'Amue en matière d'ouverture codes sources de nos logiciels / propriété intellectuelle.

+ LE CATI

Le comité agence technologies et innovation est l'instance privilégiée pour construire les grandes orientations technologiques que prendra l'Amue et lui proposer de nouveaux champs d'intervention. En 2018, le DSPSI continuera à s'impliquer dans l'ensemble des groupes de travail lancés : Identité numérique, Dématérialisation, Acteurs du numérique, Co construction, Offre de service, et Décisionnel.

De nouvelles thématiques pourront être proposées visant à préciser l'attendu de l'Amue en matière de numérique :

- + Big data, IA, chatbots, objets connectés, badges numériques...
- + Learning analytics, e-portfolio, identité numérique, coffre-fort électronique,
- + Alumni + insertion professionnelle / Big data ?
- + L'ouverture du SI Amue : quelles API mutualisables ? Quels services mutualisables ? quel rôle/apport de l'Amue possible dans l'open data ?

+ VEILLE ET CIBLE TECHNOLOGIQUES DE L'AMUE

Le pôle technique du DSPSI élabore une trajectoire permettant d'orienter les projets dans leur programmation de manière cohérente avec la cible technologique. Pour cela, il réalise une veille en prenant en compte au plus tôt les orientations fixées par le CATI, les nouveaux usages et l'impact des contraintes externes (failles de sécurité, évolution des technologies et des référentiels réglementaires et institutionnels). Il mène également une veille auprès des éditeurs de produits middleware et de solutions progiciels, embarqués ou pas, dans les solutions Amue.

A partir de ces travaux de veille, le pôle technique du DSPSI planifie les montées de versions éditeurs, les migrations technologiques, en assurant une cohérence inter projets. Il vérifie également la bonne mise en œuvre de ces orientations dans les projets.

LIVRABLES



Trajectoire vers la cible technologique avec prise en compte des orientations du CATI.

Matrice technologique des produits.

Regroupement en campagnes des évolutions techniques.

Feuilles de route argumentées de migration projets.

Communications vers les établissements.

Tableau de bord de suivi de réalisation des campagnes dans les projets.

+ LA FORGE DE CONSTRUCTION DE SI

Confirmer, sur la base des retours d'expérience de PC-Scol et Caplab, la nouvelle version de la forge, cible optimisée et modernisée. Elle deviendra la forge portée par l'Amue, dont la généralisation pourra se faire en lien avec Renater.

LIVRABLES



Schéma urbanisé de la forge cible/actuelle.

Liste de chantiers à programmer dans le cadre de l'évolution de cette forge.

+ DELIVRANCE DU SI SOUS FORME DE SERVICE

Actions 2018 :

- + Mise en place du nouvel accord cadre d'Infogérance,
- + Assurer la phase de réversibilité (Plateforme Projets et Plateforme Siham PMS),
- + Assurer la continuité de service pour les établissements utilisateurs.

En collaboration avec le CATI (Ministère, ADSI, CSIESR, et RENATER)

- + Travailler à identifier et lever les freins :
 - o Coûts : Donner des chiffres, appuyés sur notre futur marché, de coûts si achats en masse et en montrer l'économie,
 - o RH/GPEEC des universités (DSI,..),
 - o Logique financière investissement/fonctionnement.
- + Travailler le positionnement Amue et RENATER le plus pertinent pour optimiser les offres de services aux établissements.

LIVRABLES



Périmètre de l'offre de Services SI.

Proposer aux adhérents une tarification sur l'ensemble de l'offre Amue.

Plan d'action conjoint avec le CATI pour déployer plus largement le mode service.

Note de problématique/propositions relative au positionnement de l'Amue (en lien avec RENATER) sur la délivrance de services (plateformes collaboratives, hébergement de SI, espaces de stockage, environnements de développement logiciel, VM...).

+ ANIMATION DU RESEAU DES URBANISTES

En relation avec le CSIESR et les réseaux professionnels, l'Amue anime depuis plusieurs années un réseau des urbanistes de l'ESR et poursuivra en 2018 son action sur la méthodologie et outillage. Elle mettra aussi en place en collaboration avec le CSIESR un parcours de formation à destination des urbanistes.

A la faveur de la création du DSPSI, et fort du travail réalisé les années précédentes l'Amue proposera également à ce réseau de produire des cartographies de référence sur des sujets concrets d'actualité qui toucheront à la construction du SI mutualisé et donc de leur SI :

- + gouvernance des données : périmètre des données de référence (locaux, partenaires, offre de formation),
- + GDM,
- + Charges enseignement,
- + SIG et SI numérique : quelles interactions ?
- + Quelle ouverture pour le SI Amue : données et services ?

LIVRABLES



Supports de communication.

Publier et porter la vision urbanisée du SI cible d'un établissement de l'ESR (réseau des urbanistes).

Cartographies de référence sur des cas concrets.

Ouverture du SI Amue : Publier les connecteurs et services déjà offerts – appels à commentaires.

Pistes de projets/produits locaux susceptibles d'être portés au niveau de l'offre mutualisée.

+ S'INSCRIRE DANS LA CONFORMITE AU RGPD

Le 25 mai 2018, le Règlement européen sur la protection des données personnelles entrera en application. L'Amue et son *Data Protection Officer (DPO)* ont adopté une démarche fondée sur l'étude d'impact sur la vie privée (EIVP) de chaque traitement. Cette démarche garantit le respect des principes fondamentaux de la protection des données à caractère personnel pour l'ensemble des traitements internes et externes. Elle couvre notamment le *Privacy by design* pour l'offre SI de l'Amue. Elle indique également la manière d'opérer une gestion des risques très poussée dès lors qu'une donnée à risque est impliquée. Un modèle générique a été élaboré par le DPO. Il permet au relais Informatique et libertés (RIL) de chaque unité organisationnelle de l'Amue d'appréhender avec précision la totalité de la démarche, avant de la décliner dans le champ des traitements placés sous son contrôle. Cette déclinaison se déroule selon deux macros étapes, organisationnelle pour la première et opérationnelle pour la seconde. Cette déclinaison a commencé en 2017 en s'appuyant sur un ensemble de référentiels spécifiques tirés du modèle générique. Elle se poursuivra jusqu'à conformité totale. Une particulière attention est accordée aux points suivants :

- + Archivage et respect des durées de conservation,
- + Droit des personnes concernées d'accéder à leurs données et droit à l'oubli,
- + Responsabilisation des sous-traitants,
- + Renseignement des fiches de traitement type,
- + Sécurité : Fournir aux établissements exploitant l'offre SI Amue les informations et moyens (liés aux logiciels) de prendre effectivement des mesures en fonction des risques pour garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données à caractère personnel.

+ ANIMER UN RESEAU DE DPO POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS

Comme auparavant, en lien avec la CPU, la CNIL et l'association SUPCIL, le DPO de l'Amue continuera en 2018 à animer le réseau professionnel de CIL/DPO s'attelant à l'actualisation au RGPD du Guide Informatique et Libertés de l'enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux « communs » mutualisés.

+ TENIR HAUT LE FLAMBEAU DE LA LABELLISATION CNIL POUR LA GOUVERNANCE INFORMATIQUE ET LIBERTES DE L'AMUE

La CNIL a récemment procédé à l'actualisation de son label « Gouvernance Informatique et Libertés » en raison de l'entrée prochaine en application du règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel. Comme tous les organismes déjà titulaires de ce label et désireux de continuer à en bénéficier, sur l'invitation de la Commission, l'Amue mettra sa procédure de gouvernance de la protection des données en conformité avec le nouveau référentiel de labellisation afin de confirmer son label avant le 25 mai 2018.

5. Pilotage / Intégration / Décisionnel

Sinaps

2018 sera consacrée en priorité à l'achèvement de la construction de Sinaps V1 (structures/personnes/apprenants) et à son déploiement au bénéfice d'une nouvelle vague d'établissements (rentrée 2018).

Pour certains établissements, le redressement des données et l'alignement des structures a demandé plus d'un an de travail. Ce retour d'expérience a permis d'ajuster le processus de déploiement des futures vagues, d'améliorer la démarche et les outils de mise en qualité pour l'ensemble des SI Amue (Harpège, Siham, Apogée, Sifac,).

LIVRABLES



*Finalisation de la construction de Sinaps V1.
Déploiement des sites pilotes et de la vague 2018.
Note d'orientation sur le contenu de Sinaps V2.*

Accompagnement

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

L'année universitaire 2017-2018 sera dense. Cinq thématiques seront au cœur de l'activité pilotage :

- + **Siham-PMS** : un travail de recette du module GVT est programmé jusqu'à la fin de l'année 2017. L'amélioration des fonctionnalités de l'application sera menée à l'issue des expressions de besoin formulées lors d'ateliers.
- + **Comptabilité analytique et l'utilisation du module Sifac associé** : un groupe de travail constitué d'utilisateurs du module (Université de Lyon 1, Université de Montpellier 3, Université P7...) et des acteurs internes DEM/DCSI va être mis en place au début de l'année universitaire 2017/2018 afin d'identifier les contraintes techniques d'utilisation et proposer des solutions d'amélioration. Le groupe de travail analysera également l'impact de la GBCP sur le module analytique. Ce chantier est essentiel pour l'Agence, car il fait écho aux attentes définies dans notre plan quinquennal par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI sur la mise en place de la comptabilité analytique (connaissance des coûts) au sein de l'ESR.
- + **SI Décisionnel** : le redémarrage du projet devrait déboucher sur la mise en place de groupes de travail avec les établissements les plus avancés (Université Lyon 2, Université d'Orléans, UPMC...) afin de co-construire le modèle le plus efficient pour la communauté universitaire. Parallèlement, il est envisagé, sur un plan fonctionnel et au regard des contraintes juridiques, d'accompagner « pas à pas » leur déploiement (notamment en fournissant des livrables au pro forma du besoin de l'établissement et des tutelles). L'objectif est de valoriser et mutualiser le travail fait par les établissements.
- + **Sinaps et Décisionnel** : la simplification du kit de la gouvernance de la donnée doit être réalisée d'ici la fin novembre 2017 pour mieux accompagner les utilisateurs Sinaps. Cette action spécifique est en interaction avec le projet des macro-processus.

- + **SI Recherche** : l'expertise métier Pilotage sera renforcée en 2018 au regard de l'état d'avancement des divers projets SI recherche (Geslab, Caplab,...) et les enjeux d'interopérabilité avec le futur SI Décisionnel.

+ LES FORMATIONS

La formation actuelle « L'autoévaluation des établissements en vue de l'évaluation par l'HCERES » va être complétée d'un module spécifique à la Recherche.

L'adaptation du module analytique au format « coût des activités » va être proposé au catalogue de 2018.

+ ENQUETE

Courant Novembre 2017, une enquête ciblée va être adressée aux acteurs du pilotage en établissement. Sa finalité :

- + identifier plus précisément les besoins en formation (métier et/ou outil),
- + recenser la constitution des équipes, le positionnement hiérarchique et les missions qui leur sont confiées pour calibrer notre accompagnement,
- + cartographier l'hétérogénéité des SI grâce à l'identification des systèmes informatiques utilisés par ces acteurs et définir le niveau de couverture attendu pour le projet SI Décisionnel.

+ CONFERENCES

A l'horizon 2018, 5 conférences sont envisagées :

- + **Les enjeux du management par les risques**, thématique orientée pour les acteurs politiques en établissement (VP, DGS), qui ouvrirait le projet des macro-processus.
- + **L'audit interne**, orientée pour les DGS, DGS-A, acteurs de l'audit interne et du contrôle interne. L'objectif est double, présenter l'intérêt de cette fonction au regard des évolutions réglementaires et de l'intérêt pour les établissements, et mettre en lumière la nouvelle association des Auditeurs de l'ESR.
- + **Point d'avancement des travaux portant sur le « Système d'Information Décisionnel ».**
- + **L'utilisation de Siham-PMS pour l'optimisation du pilotage de la masse salariale** qui sera programmée durant le premier semestre 2018. Elle portera sur la présentation des nouvelles fonctionnalités (GVT...) et l'organisation fonctionnelle à mettre en place autour de l'utilisation de l'application pour garantir un pilotage efficient de la masse salariale et des emplois.
- + **La thématique qualité** en partenariat avec les réseaux RELIER, AGORA, et l'Université de Technologie de Compiègne devrait être programmée dans l'année universitaire.

Il est également envisagé de faire une conférence sur le **pilotage de la recherche** au cours du premier semestre 2018. L'état d'avancement des projets SI recherche permettra d'enrichir le contenu de la conférence.

+ GUIDE

Co-construire un guide sur les macro-processus et leurs enjeux dans la maîtrise des risques.

+ RELATIONS PARTENARIALES

Un travail d'accompagnement du réseau des contrôleurs de gestion va être proposé à la communauté, pour les aider à devenir plus visibles.

L'Agence suivra également l'évolution et l'appropriation de l'Outil d'Aide au Diagnostic par les acteurs du pilotage en établissement et communiquer sur ce sujet auprès de la communauté.

+ PRESTATIONS SPECIFIQUES

Mise en place d'une aide à la connaissance de l'ensemble des interfaces autour de Siham PMS, par une aide à la scénarisation dans le cadre des projections de masse salariale et à la mise en place d'ateliers de partages des bonnes pratiques entre les universités utilisatrices de l'outil.

La mise en place d'une **formation-action** sur la comptabilité analytique est à l'étude pour l'accompagnement des établissements de la vague E. Une présentation de cette offre sera faite à la Mission Expertise Conseil de la DGEIP qui porte le projet de déploiement national.

+ PLATEFORME SHAREPOINT

Animer la plateforme SharePoint « **P2CA** » en lien avec le MESRI concernant le déploiement sur la connaissance des coûts des activités.

Mettre en place une **boîte à outils « Pilotage »** émanant des établissements eux-mêmes : maquettes, tableaux de bord, indicateurs, fiches...

+ FICHES ZOOM

Elaborer 4 fiches Zoom :

- + L'enjeu du pilotage depuis le passage aux RCE.
- + L'interaction des fonctions pilotage (contrôle de gestion, audit, qualité) et leur positionnement dans l'organisation des établissements.
- + Comment mieux utiliser les outils de pilotage existants pour piloter son établissement (contrat quinquennal, PAP, RAP, SPSI, SDI, PPI, enquêtes).
- + Comment s'organiser pour mieux répondre aux enquêtes.

LIVRABLES



2 Formations : Pilotage/Recherche et Pilotage/Finances.

Rapport de l'enquête « Les acteurs du pilotage dans leur écosystème ».

3 Conférences.

Guide sur les macro-processus et leurs enjeux dans la maîtrise des risques.

4 Fiches Zoom.

6. Finances / Comptabilité

Sifac

En 2018, la solution Sifac poursuit ses travaux d'extension de périmètre, avec apport de valeurs :

- + fonction de gestion des recouvrements (Saisie simplifiée des créances) au premier trimestre,
- + solution d'archivage intermédiaire étendue aux autres principales pièces.

+ LA GBCP ET APRES ?

Le processus de transformation des pratiques et usages - induit par la mise en œuvre de la GBCP et de la nouvelle solution Sifac GBCP au sein des établissements - se poursuivra en 2018.

Au premier trimestre, l'Amue prévoit le maintien d'un dispositif de support renforcé et réactif (équipe Projet Amue + intégrateur), pour accompagner la première clôture en mode GBCP par 75 établissements de la vague 2.

+ MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRESORERIE

Afin de répondre aux attentes prioritaires des établissements en termes d'accompagnement à la mise en œuvre du plan de Trésorerie et aux nouvelles pratiques métier et outils des services comptables, l'Amue, en partenariat avec l'association des agents comptables d'université (AACU), poursuivra ses actions d'appui à l'appropriation de la réforme et des nouveaux usages outils de la sphère comptable (Comité d'experts comptabilité).

La solution sera également parachevée dans le cadre du processus correctif et adaptatif, ainsi que son patrimoine documentaire. De nouvelles fonctions complémentaires seront apportées au module Trésorerie et à la gestion budgétaire.

+ LA DEMAT

L'Amue, après la mise à disposition au 1^{er} janvier 2017 d'une solution d'intégration automatique pour le flux facture en dépenses (via la solution Demat – cf. infra) diffusera à la fin du premier semestre 2018 la solution automatique d'intégration du flux des factures de vente pour l'ensemble des établissements Sifac.

[L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique (dématérialisation native) rend obligatoire la transmission des factures sous forme électronique progressivement et à compter du 1^{er} janvier 2017]

Afin de poursuivre les orientations en termes de dématérialisation des opérations financières, une solution de dématérialisation des commandes (e-procurement) sera diffusée à la fin du premier semestre 2018.

+ SERVICE FACTURIER RECETTES

En réponse à la demande exprimée par la DGFIP, d'expérimentation d'un service facturier recettes au sein des EPCSCP, des travaux de conception et de réalisation d'un nouveau module de certification de l'acquisition du droit seront assurés avant fin 2018, sous réserve de la fourniture d'un cahier des charges fin 2017 par le groupe ad-hoc

+ EN TRANSVERSE

C'est pour rester en cohérence avec l'objectif stratégique d'un **SI Recherche commun** (conventions de partenariat pour la mise en œuvre des outils de gestion financière et budgétaire des unités de recherche, Geslab et Dialog), que les travaux d'interface Sifac - Geslab s'intensifient dans l'objectif d'une intégration complète en 2018 permettant une expérimentation pilote.

La solution Finances poursuivra son intégration à Sinaps dans le cadre du Référentiel Apprenants.

+ ETUDE DE MARCHÉ

L'Amue propose, d'initier une étude de marché des nouvelles solutions de gestion intégrée et dématérialisée des déplacements dans un contexte de renouvellement de l'Accord-cadre Amue « déplacements professionnels ». Ces travaux seront menés en lien avec le CNRS dans un souci de mise en cohérence (Geslab,..).

+ SIFAC ET LES COMUE

L'Amue accompagnera l'implantation de Sifac pour la Comue de Lyon.

LIVRABLES



Dématérialisation de la fonction achat (e-procurement).

Optimisation des processus : service facturier recette et saisie créances simplifiée.

Support renforcé d'accompagnement à la clôture GBCP.

Consolidation solution Sifac – Plan de Trésorerie.

Intégration Geslab : expérimentation pilote.

Flux d'intégration automatique des factures de vente avec Chorus Portail Pro par Sifac.

Cadrage fonction mission cible.

Démat

En 2018, la solution poursuit son déploiement progressif avec la mise en production de la vague 5 et le déploiement de la vague 6.

Le périmètre de la solution actuelle d'intégration avec Chorus Pro Dépenses est étendu aux factures complétées, aux factures de travaux et au flux FI.

Selon les résultats d'étude d'opportunité d'une offre Démat en mode hébergé - qui pourrait favoriser son acquisition pour les plus petits établissements - une mise en place de cette offre sera proposée en 2018.

LIVRABLES



Déploiement prévisionnel de 6 établissements.

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

Pour le projet partenarial Geslab, initialisation de groupes de travail, en tant que de besoin et au fil des jalons d'avancée du projet partenarial, au regard des choix structurants à réaliser dans l'outil, des contraintes organisationnelles des universités et de la réglementation.

L'Amue assurera une veille de l'avancée du projet permettant à chaque fois que cela est possible une convergence des processus de gestion, de favoriser les bonnes pratiques et homogénéiser ces dernières.

Les impacts organisationnels créés par les développements des solutions Sifac de modernisation et dématérialisation de gestion « e-Procurement » et « Mission » seront étudiés.

+ LES FORMATIONS

Poursuivre les actions autour du cycle de formation DAF, en lien avec l'ESENER

Un bilan du premier cycle de formation des DAF, comportant 4 modules (prise de poste, construction budgétaire, analyse financière et conduite de projets) qui se sont déroulés en 2017, est en cours. Les chargés de domaine poursuivront leur collaboration avec l'ESENER pour mettre en œuvre les prescriptions du comité de pilotage ministériel.

Alimenter les cycles de formation des cadres supérieurs des établissements, construits conjointement par l'Amue et l'ESENER via le projet des macro-processus.

Participer au sous-groupe finances du CFCA

L'Amue a refondu sa stratégie de formation, en l'inscrivant dans une démarche de professionnalisation et de co-construction avec la communauté universitaire. Dans cet objectif un sous-groupe « finances » du comité formation continue de l'Agence a été initié.

+ CONFERENCES

- + **Les enjeux du management par les risques**, thématique orientée pour les acteurs politiques en établissement (VP, DGS), qui ouvrirait le projet des macro-processus

L'évolution du cadre réglementaire des établissements d'enseignement supérieur depuis le passage aux RCE entraîne un transfert des principaux risques de gestion et implique donc un changement dans le pilotage des établissements et l'apparition de nouveaux outils de management (qualité, contrôle interne, GPEEC...).

L'articulation entre le projet stratégique, les moyens d'y parvenir et les résultats obtenus devient centrale et la gouvernance d'établissement doit fiabiliser sa visibilité, son fonctionnement, notamment à travers une connaissance des processus afin de mieux identifier les risques de gestion, pour objectiver et optimiser les arbitrages.

Il est nécessaire d'identifier les macros processus, ceux permettant à l'administration de répondre aux objectifs stratégiques de la gouvernance.

En 2018, il est proposé d'entamer une réflexion sur ce sujet, en lien avec les établissements, le MESRI, la CPU et l'association des DGS.

+ Encourager un échange de pratiques sur l'analyse financière en établissement

Le passage à la GBCP fait évoluer la notion de soutenabilité des établissements. Une méthode d'évaluation de celle-ci a été travaillée par le ministère des finances. Dans le même temps, la DAF et la DGESIP du MESRI adaptent cette méthode à l'enseignement supérieur. Parallèlement, des établissements s'interrogent sur les nouveaux périmètres de l'équilibre financier.

Une conférence sera organisée en préalable au second trimestre 2018. Elle portera sur les retours d'expériences des universités, en lien avec les recommandations du MESRI. Cette conférence ciblera en priorité les directeurs des affaires financières et DGSA ressources des établissements.

L'objectif est de mutualiser ces réflexions autour d'un groupe de travail, qui pourrait aboutir sur une méthodologie partagée et des formations. Ce groupe de travail rejoint les travaux autour des projets macro processus et construction budgétaire.

+ GROUPE DE TRAVAIL

Initier un groupe de travail sur les processus budgétaires

Le processus budgétaire a été profondément modifié tant par le passage aux RCE que par la réforme GBCP. La prévision nécessite d'être affinée sur les recettes et les dépenses, aux différents niveaux des flux (engagements, droits constatés, encaissements/décaissements). Dans le même temps, la qualité de la prévision dépend de la correcte traduction financière de l'activité à venir. En cela, la construction budgétaire est dépendante de la projection de la masse salariale, elle-même liée aux prévisions de charges d'enseignement.

Beaucoup d'établissements travaillent sur cette approche transversale de la construction budgétaire. Il y a également un enjeu de mise en cohérence des différents outils règlementaires (budget, SPSP, DPGCEP, accréditation de l'offre de formation...). L'objectif est de mutualiser cette réflexion au niveau de l'Amue, pour partager une méthodologie et élaborer des formations.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage au second semestre 2018 et se prolongera sur 2019. Ce projet doit s'articuler avec celui sur les macro-processus.

+ ACTIVITES TRANSVERSES

Poursuivre l'animation du groupe de travail « reporting » en lien avec l'équipe Sifac, le domaine recherche, le domaine pilotage et le SI décisionnel. Ce groupe de travail proposera des états financiers communs aux différents établissements, en fonction des niveaux de pilotage (états macro, justification des contrats de recherche). Le projet, initié fin 2017, se poursuivra en 2018.

Encourager les échanges autour d'ateliers transverses (inter-domaines) en direction des Administrateurs de structures de recherche

En lien avec le domaine recherche et le domaine finances, créer un réseau des administrateurs d'unité de recherche d'EPCSCP autour des problématiques organisationnelles, de gestion, de préparation budgétaire, d'analyse financière d'UMR multi-tutelles.

LIVRABLES



2 Formations : Finances/ Pilotage et formations des cadres supérieurs des établissements avec l'ESENER.

2 conférences métier.

Guide sur les macro-processus et leurs enjeux dans la maîtrise des risques.

7. Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant

Apogée

+ AMELIORATION DE L'INTEROPERABILITE DES OUTILS DE L'AMUE AVEC LE SI DE L'ETABLISSEMENT.

Dans la continuité des travaux déjà initiés pour les chantiers nomenclatures, personnes et structures, un chantier d'interfaçage de Sinaps avec les outils du domaine FIPVE (apprenants), est planifié pour 2018.

+ AMELIORATION DE L'EXISTANT

En 2015, L'Amue et APB ont été sollicités pour trouver une solution qui permette d'automatiser la procédure d'inscription administrative des candidats admis en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Une solution intermédiaire a été retenue, pour 2016 et 2017, impliquant que l'université d'accueil transmette une demande de dossier de l'étudiant CPGE, afin qu'APB fournisse les données unitairement. Cette solution a été jugée contraignante par les établissements. Une solution plus optimale doit être étudiée en 2018, permettant soit d'améliorer la procédure actuelle avec APB, soit de permettre l'intégration avec le logiciel SIECLE des lycées.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'inscription, un chantier a été lancé en 2017 avec le Ministère des Affaires Etrangères afin de permettre l'intégration des données des étudiants étrangers dans le logiciel Apogée. Les travaux doivent se poursuivre en 2018 afin de proposer une solution complète aux établissements.

Un dernier chantier d'amélioration de l'existant concerne plus particulièrement le flux asynchrone AGLAE. Ce flux, créé depuis de nombreuses années, transfère les inscriptions des étudiants à AGLAE afin de permettre la mise en paiement des bourses. Des modifications doivent être effectuées pour simplifier la gestion des CROUS et limiter les interruptions de paiement très pénalisantes pour les étudiants boursiers.

+ EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

L'une des forces des outils de l'Amue est de garantir leur conformité avec le contexte réglementaire. Ainsi, les outils sont impactés chaque année par des évolutions réglementaires (mise en conformité des données remontées pour l'enquête SISE ou les échanges avec Aglaé, par exemple). En 2018, plusieurs évolutions réglementaires majeures sont prévues.

La mise en œuvre de l'identifiant national nouvelle structure (INES) est en cours dans le second degré et entrera en vigueur dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018. Dès lors, les systèmes d'informations qui comportent l'INE, devront être en mesure de l'accueillir et de le gérer. Le prochain chantier qui sera mené en 2018 concerne la création de flux permettant l'affectation d'un INE, en cours d'inscription, pour les étudiants sans INE.

L'une des mesures de simplification formulée par le MESRI en 2016 porte sur la sécurisation de l'utilisation du diplôme dans le cadre des démarches de candidatures professionnelles et administratives : l'attestation numérique de diplôme. Le projet SAND doit aboutir en 2018 au déversement automatique, par les établissements, des informations concernant dans une première phase les diplômés 2018 des licences professionnelles. A terme, l'ensemble des diplômes nationaux seront concernés.

Les travaux concernant la construction du [portail trouvermonmaster.gouv.fr](http://portail.trouvermonmaster.gouv.fr) vont se poursuivre en 2018.

Enfin, une étude est prévue afin de s'assurer que la fonctionnalité d'Apogée concernant l'archivage (avant purge) fournit les données nécessaires à l'Archivage réglementaire.

LIVRABLES



Intégration des données des étudiants étrangers.

Mise en œuvre de l'identifiant INES.

Attestation numérique de diplôme.

ROF

En 2018, ROF ne connaîtra pas d'évolution fonctionnelle notable. Cependant, une étude doit être envisagée concernant le remplacement réglementaire du format CDM-Fr par un autre format, non encore connu à ce jour.

PC-Scol

Le **projet PC-Scol**, projet collaboratif Amue / association Cocktail /sites co-constructeurs a démarré en 2017.

+ MISE EN PLACE DES EQUIPES

Les équipes transverses, direction du projet, consultants fonctionnels, architectes, responsables qualité, experts métiers et coordonnateur fonctionnels ont été mises en place entre avril et septembre 2017. Les équipes de construction se mettent progressivement en place : ainsi, l'équipe socle a débuté en octobre 2017 et la 2ème équipe de co-construction issue de l'Université de Strasbourg se lancera début 2018. Les autres équipes se mettront en place au cours de l'année 2018. Un effort particulier au niveau de la formation et de la montée en compétences de ces équipes sera poursuivi en 2018. Un accompagnement à l'agilité pour ces équipes ainsi que pour les équipes transverses et la gouvernance du projet sera également réalisé en 2018.

+ POC (PROOF OF CONCEPT)

Le POC débuté au quatrième trimestre 2017 sera poursuivi au premier trimestre 2018. Il permettra d'éprouver l'organisation, en particulier le fonctionnement avec des équipes distantes, mais également les choix architecturaux et techniques du projet.

Un bilan de ce POC permettra d'adapter l'organisation et les choix réalisés, mais aussi d'identifier les productions réalisées pendant ce POC qui pourront être conservées pour la suite du projet.

+ GOUVERNANCE

L'année 2018 sera la première année avec une gouvernance globale du projet en ordre de marche, du Codir (Comité de Direction) qui traitera les aspects budgétaires et organisationnels du projet, au Copil (Comité de Pilotage) qui pilotera l'avancement du projet et la priorisation des fonctionnalités à développer en passant par les comités de suivi de chacun des sites de co-construction.

La coordination avec les groupes de travail de l'Amue, de l'association Cocktail et plus généralement des instances de gouvernance de l'ESR sera éprouvée.

+ PRODUCTIONS

A partir d'avril 2018, les productions dans les domaines de la construction de l'offre de formation et du socle technique réalisées lors du POC seront complétées par des efforts de développement qui porteront prioritairement sur les domaines de la construction de l'offre de formation, de la mise en œuvre des formations, des inscriptions et du choix du cursus sans oublier le socle technique et des composants permettant la reprise des données.

Conformément à la méthode de construction Agile retenue, ces productions seront confrontées très régulièrement aux métiers sur un rythme d'une démonstration d'itération toutes les trois semaines pour chaque équipe et d'une démonstration de version globale à toutes les équipes tous les trois mois.

L'objectif étant de pouvoir fournir le plus rapidement possible des parties de modules utilisables en production dans certains établissements.

LIVRABLES



Bilan du POC.

Production de parties de modules exploitées en établissements.

Vue urbanisée de PC-Scol dans son environnement : charges d'enseignement, référentiels, dématérialisation....

FCA Manager

FCA Manager est l'outil de gestion de l'activité de Formation Continue et de l'Alternance, développé en établissements et porté par l'association « Formation Continue à l'Université » (FCU).

Dans l'attente du renouvellement des outils de scolarité par la solution PC-Scol, qui couvrira l'ensemble du périmètre fonctionnel de la formation continue, un déploiement rapide et large de FCA Manager se révèle nécessaire. C'est dans ce contexte que la FCU et l'Amue ont signé un accord de coopération. FCA Manager fait désormais partie de l'offre logicielle Amue. A ce titre, le plan d'action 2018 porte sur deux volets : la maintenance de l'application et le déploiement.

+ MAINTENANCE DE L'APPLICATION

FCA Manager est maintenu par l'université de Nantes dans le cadre d'une convention de co-construction, depuis octobre 2017, avec la mise à disposition d'une équipe. En 2018, les travaux envisagés concernent essentiellement des corrections et des demandes de maintenance adaptative mineure émises par les établissements utilisateurs. Si le plan de charges le permet, des évolutions plus conséquentes pourraient être alloties.

+ DEPLOIEMENT

FCA Manager est actuellement déployé dans une dizaine d'établissement. Face à la forte demande, une première vague de 4 établissements est en cours de déploiement d'octobre 2017 à Janvier 2018, avec l'aide de 3 établissements experts.

A partir de 2018, deux vagues de déploiement de 6 établissements par vague sont prévues. Les actions de déploiement débutent par un séminaire de lancement et la découverte de l'outil. Des ateliers de modélisation et de paramétrage ainsi qu'une formation fonctionnelle de 3 jours sont planifiés. Des web conférences complètent le plan de formation. Tout au long du déploiement, des salles ouvertes par thématique permettent aux établissements de poser des questions. Le déploiement s'achève par une visite dans chaque établissement de la vague.

LIVRABLES



Assurer au moins deux vagues de déploiements en établissements sur l'exercice 2018.

Accompagnement

Outre le suivi des importantes réformes en gestation (entrée en Master, rénovation d'APB), le domaine FVE portera ses efforts sur plusieurs thématiques en cours de maturation dans la communauté de l'ESR.

+ FORMATIONS

La dynamique d'amélioration continue des enseignements

La rénovation de la formation hybridée destinée aux vice-présidents en charge des CFVU sera l'occasion d'une meilleure prise en compte des constats établis lors de l'autoévaluation de l'offre de formation réalisée à la faveur de chaque procédure d'accréditation. Dans le même élan, un travail sera entrepris avec le réseau des vice-présidents CFVU partenaires de cette formation en vue d'accompagner les établissements désireux de développer une dynamique d'amélioration continue au sein de leurs équipes enseignantes.

+ GROUPE DE TRAVAIL

Le bilan des pratiques depuis l'application du « Silence vaut accord » (SVA)

Un travail sera également mené afin de tirer le bilan et les enseignements de l'application de la loi du 12 Novembre 2013 induisant la notion du « Silence vaut accord » depuis sa mise en application en établissements à la fin de l'année 2014.

Un groupe de travail composé de personnes volontaires en établissements sera constitué pour déterminer les meilleures procédures d'application et les mettre en valeur, conformément aux missions mutualisatrices qui sont celles de l'Amue.

Le produit de ce travail fera l'objet d'une diffusion sur le site de l'Agence afin de mieux prévenir les contentieux.

+ CONFÉRENCES

Une conférence sur **l'engagement étudiant et ses modalités** est programmée. Elle aura vocation à réunir les acteurs de la vie étudiante - vice-présidents étudiants, personnels des services de la vie étudiante etc. - autour des différentes modalités de l'engagement citoyen des étudiants.

Qu'il soit associatif, sportif ou culturel, l'engagement étudiant et ses différentes voies de mise en œuvre, parmi lesquelles la césure et le service civique, sera examiné sous l'angle de la reconnaissance institutionnelle dont il fait l'objet en établissements ainsi que pour rendre compte des effets positifs qu'il génère sur l'insertion professionnelle de ceux qui s'y consacrent.

Parcours modularisés et approche compétences

Pour faire suite à la conférence qui s'est tenue le 11 Mai 2017 sur les réorganisations en cours pour une meilleure gestion de la FTLV en universités, un nouveau séminaire organisé au 1^{er} semestre 2018 portera sur le découpage modulaire des enseignements dans une approche résolument dédiée à la transmission de compétences, tant pour les publics adultes que pour ceux de la formation initiale, afin de permettre la mise en œuvre de la FTLV.

Cet événement s'inscrit dans le sillage de la conférence de Bologne 2018 programmée en France en Mai prochain.

« L'acquisition des compétences » se trouve en effet au cœur des objectifs de Bologne en vue de son adaptation aux défis du XXI siècle.

Cet événement sera monté à l'attention des directeurs des départements d'enseignement, des enseignants-chercheurs porteurs de projets de formations nouvelles et des ingénieurs pédagogiques susceptibles de les aider à les médiatiser.

LIVRABLES



Rénovation d'une Formation en blended learning.

2 conférences.

8. Recherche / Valorisation

Dans le domaine recherche, les travaux menés ces dernières années conjointement avec les EPST, la CPU et le MESRI ont permis de fixer une cible de SI Recherche commun déjà en cours de réalisation, et qui devrait être totalement atteinte en 2020. Cette cible couvre, au travers d'un ensemble SI, le dialogue de gestion, la gestion financière de l'UMR, la description et le suivi des projets et activités du laboratoire.

5 projets permettront de l'atteindre : Dialog, Geslab, Caplab, REFP (référentiel partagé) et un projet socle, qualifié de « plateforme recherche », traitant des infrastructures d'exploitation, de l'intermédiation applicative (bus d'échange) et de l'identification et authentification (IAM). Cette plateforme technique permettra d'accueillir les applications recherche communes aux établissements.

LIVRABLES



Vision urbanisée d'un SI recherche (cf. Animation du réseau des urbanistes) :

- au sein d'une structure de recherche,
- au sein d'un organisme (EPST ou établissement),
- du point de vue national.

Cadre de Cohérence

L'Amue poursuit son implication active dans les travaux sur le cadre de cohérence Recherche menés par le MESRI :

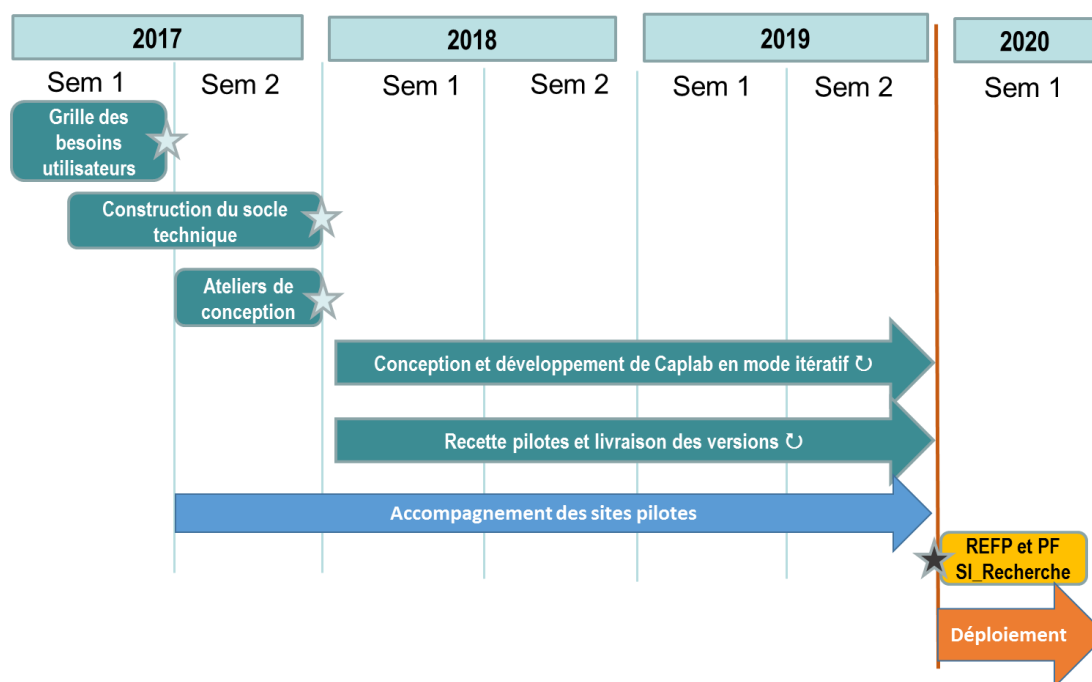
- + Elle participe au comité de suivi qui va désormais suivre l'avancement des projets partenariaux Caplab, Geslab et Dialog pour le copil SIESR (le copil SIESR continuera à prendre les décisions relatives aux projets).
- + Elle contribue aux travaux d'amélioration et de communication sur l'importance du cadre de cohérence recherche dans la construction des SIR pour sensibiliser les acteurs de la communauté recherche.

La grille de besoin élaborée à partir des ateliers de conception de 2016 et des interviews en laboratoires de 2017 servira de base aux développements de Caplab. La construction de l'outil doit démarrer à l'automne 2017 en partenariat avec le CNRS et l'Université Clermont Auvergne, site de co-construction, qui réalisera les développements. La méthode Agile retenue permettra aux établissements et unités pilotes de tester l'application tout au long de sa construction avec une version livrée tous les 3 mois.

LIVRABLES



Une version de l'application livrée tous les trimestres aux pilotes.



La collaboration de l'Amue avec le GIS GRAAL se poursuivra, avec notamment la participation d'un représentant du GIS au comité de projet Caplab.

Sinchro

2018 verra la poursuite du déploiement de Sinchro avec l'objectif d'atteindre et de dépasser la cible de 50 établissements fixé au démarrage du projet en 2014. Au 1^{er} septembre 2017, 35 établissements ont déjà souscrit pour déployer cette application.

Sinchro sera enrichi par diverses évolutions mineures, essentiellement de confort ergonomique, toutes issues des retours des utilisateurs en établissements.

Le marché prestataire assurant le développement et la maintenance de la solution sera renouvelé.

Enfin, des discussions seront engagées avec le CNRS en vue de faire converger à moyen termes, les solutions Sinchro et TEMPO en un outil unique. Les responsables d'unités mixtes de recherche disposeront ainsi d'une seule et même application pour le suivi des temps de recherche.

LIVRABLES



12 signatures de conventions de déploiement prévues en 2018.

Gestion des contrats

En 2017, l'Amue a présenté un projet de construction d'une solution logicielle spécifique de gestion des contrats et plus précisément des contrats de recherche (SIGEC). Le nombre d'établissements s'engageant à préfinancer la solution, et donc à l'acquérir, n'étant pas suffisant au regard des hypothèses de soutenabilité budgétaire retenues, ce projet n'a pas été lancé. Pour autant, dans l'objectif de répondre aux besoins des adhérents intéressés, des outils existants ou en construction dans les établissements ont été présentés à ces adhérents. La piste retenue est de mutualiser en l'adaptant la solution du CNRS, Webcontrat. Les travaux pour la mise à disposition de cette solution aux adhérents se poursuivront sur l'exercice 2018.

Geslab

La mutualisation de Geslab se poursuit et la convention de partenariat avec le CNRS sera reconduite pour trois ans. Après une première phase d'expérimentation concluante sur le flux Budget, les évolutions pour intégrer Geslab avec Sifac se poursuivent :

- + les travaux relatifs au flux de la commande continuent pour une mise en œuvre chez les pilotes en janvier 2018,
- + la suite des travaux portent sur les flux services faits et factures et fin d'exercice ainsi que sur une montée de version technique,
- + enfin, la gestion des marchés et commandes en devise feront l'objet de prochains travaux.

Ces évolutions permettront aux laboratoires de disposer d'un outil unique de gestion financière.

Dialog

Grâce à la prise en compte des spécificités organisationnelles des 5 établissements pilotes, 133 unités dont 54 sans tutelles CNRS ont utilisé Dialog pour leurs demandes de ressources humaines et financières 2018. Au cours du dernier trimestre 2017, le bilan fonctionnel et applicatif de cette expérimentation permettra d'élaborer la feuille de route des prochaines évolutions qui feront l'objet du renouvellement de la convention entre l'Amue et le CNRS en janvier.

En 2018, la nouvelle version du formulaire ressources financières sera mise en production au premier trimestre ; la consolidation de l'attribution des ressources sera poursuivie ; les travaux relatifs aux formulaires de demande (enseignant-chercheur, FEI et FEI sur projet) et aux besoins spécifiques de l'IRD seront initiés. Il pourrait également être envisagé d'étendre le nombre d'unités expérimentatrices avec de nouveaux établissements.

LIVRABLES



Extension du nombre d'unités expérimentatrices.

Nouvelle version du formulaire demandes de ressources financières.

Accompagnement

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

Poursuite tout au long de l'année 2018 de la participation des experts métiers aux :

- + travaux d'amélioration du Ca2Co recherche V1,
- + actions de sensibilisation des acteurs de la communauté recherche sur la construction des SI,
- + actions de veille à l'adéquation des SI construits aux besoins métiers (services centraux et unités de recherche),
- + comité de suivi des Ca2Co avec les nouvelles responsabilités du CoSui : le suivi des projets partenariaux (Caplab, Geslab, Dialog) pour le Copil SIESR.

+ LES FORMATIONS

Les premières préconisations du Comité Formation Continue de l'Agence (CFCA) seront mises en œuvre pour enrichir l'offre du catalogue 2018-2019 avec :

- + la révision du parcours appel à projets qui s'enrichira d'un module sur la gestion des subventions FEDER et verra la digitalisation du module « Panorama – introduction aux financements de la recherche » ;
- + la formation « Open Sciences » sera digitalisée afin de cibler plus facilement la communauté des chercheurs.

L'offre de formation 2017-2018 permettra de consolider les partenariats avec les réseaux professionnels (R3Sup, QuaRES, RELIER, CAP ANR...).

+ CONFERENCES

En 2018 sont prévues :

- + une conférence/retour d'expérience sur **les audits H2020** (en collaboration avec les domaines finances et pilotage),

- + une journée d'échanges des responsables administratifs d'unité pour les accompagner dans leur fonction et leurs relations avec les universités et les organismes de recherche en abordant des questions des domaines RH, finances, pilotage et recherche. Cet évènement pourrait être la base de la création d'un réseau professionnel national pour les adhérents.

+ GUIDE

Un guide de gestion des projets européens H2020 sera rédigé en partenariat avec la CPU et son réseau des correspondants Europe. Sur la base du plan élaboré conjointement, un groupe de travail dédié poursuit ses travaux pour la rédaction de ce guide.

+ RELATIONS PARTENARIALES

L'accompagnement Amue/CPU des établissements qui souhaitent s'inscrire dans la stratégie HRS4R sera poursuivi, avec en particulier, la reconduction du dispositif d'« évaluation blanche » par un.e expert.e HRS4R.

Les chargées de domaine recherche participeront aux colloques, conférences et séminaires organisés par les réseaux métiers, afin d'anticiper les besoins des adhérents de l'Amue, pour exemple :

- + Congrès annuel du Réseau Curie
- + Colloque annuel de R3SUP suivi du colloque des Vice-Présidents Recherche et Valorisation (VP R&V)
- + Ecole d'été QuaRES
- + Conférences du réseau RELIER
- + Colloques métiers organisés par les différents réseaux (exemple CPU bibliométrie en 2017)
- + Colloque annuel intégrité scientifique

+ FICHES ZOOM

Les fiches Zoom prévues porteront sur des sujets tels que :

- + l'intégrité scientifique en collaboration avec la CPU et les référents intégrité scientifiques sur les typologies de manquement à l'intégrité scientifique, les recommandations relatives au processus d'allégation des manquements et les ressources disponibles pour les établissements (1^{er} trimestre 2018) ;
- + la mise en œuvre du protocole de Nagoya afin de présenter les références et points de vigilance de sa mise en œuvre pour l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologique (2nd semestre 2018);
- + le management des données de la recherche dont l'objectif sera de donner les grandes lignes réglementaires qui conduisent de plus en plus de financeurs à demander l'élaboration d'un plan de gestion des données (juin 2018).

LIVRABLES



Un nouveau module de formation et digitalisation de deux formations.

1 Conférence.

Une journée d'échanges.

Un guide.

2 fiches Zoom.

9. Ressources Humaines

Harpège

Dans la continuité des années précédentes, l'Agence poursuit la maintenance corrective, réglementaire et technique indispensable pour Harpège.

Il est important de rappeler que la fin de la maintenance d'Harpège est prévue pour 2020 et qu'un travail de fond est en cours pour mettre en place des trajectoires individuelles afin de permettre un passage à Siham en vagues adaptées.

LIVRABLES



Maintenance réglementaire incontournable.

Siham

+ MISES EN PRODUCTION ET DEPLOIEMENTS MASSIFS

Les déploiements engagés en 2016 (Université de Strasbourg, Université de Bourgogne, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) se termineront au premier trimestre 2018. **A cette date, 15 établissements exploiteront donc Siham.**

Le déploiement de la solution Siham dans la communauté se poursuit avec 17 nouveaux établissements présentant de nouvelles typologies : établissements fusionnés, COMUE, grandes écoles. Les équipes se sont donc organisées pour répondre aux besoins importants et mettre en œuvre un accompagnement optimal de ces établissements afin de leur permettre d'exploiter Siham au premier trimestre 2019.

Par ailleurs, le déploiement du module préliquidation en cours dans 2 établissements (universités de Tours et de Paris 1) se terminera au premier trimestre 2018 et une nouvelle vague d'établissements utilisateurs de ce module sera lancée. L'objectif est qu'il soit exploité par une dizaine d'établissements à fin 2018.

+ EVOLUTION REGLEMENTAIRE ET FONCTIONNELLE DE LA SOLUTION

Les travaux de mise à jour réglementaire de la solution vont se poursuivre tout au long de l'année 2018, principalement sur les modules de gestion administrative et de préliquidation. En accord avec le Copil Siham, l'objectif sera donc de poursuivre la maintenance de la solution afin d'asseoir sa robustesse tout en intégrant les évolutions réglementaires ou prévues au plan produit, mais également de fournir toute l'assistance nécessaire à une communauté grandissante et qui atteindra bientôt les 30 établissements.

LIVRABLES



Déploiement de 17 établissements.

Généralisation du module de préliquidation.

Mises à jour applicatives.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2017, l'année 2018 sera principalement dédiée à l'optimisation de l'utilisation de Siham PMS par les établissements utilisateurs du service :

- + la poursuite des groupes de travail initiés en 2017 en vue de l'adaptation de la fonction de simulation budgétaire de Siham PMS,
- + la diffusion complète du module du GVT conjuguée à sa mise en application sur les sites volontaires,
- + la maintenance de la solution et sa mise à jour réglementaire.

Le déploiement d'une nouvelle vague d'établissements utilisateurs est programmé, et se déroulera entre février et juillet 2018. Ces établissements pourront alors s'engager dans une mise en application immédiate au travers de la phase de préparation budgétaire de l'année 2019.

Accompagnement

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

Analyse des textes réglementaires pour identifier les impacts dans les SIRH de l'Amue.

+ LES FORMATIONS

Le plan de formation 2017-2018 a été revu afin d'assurer au mieux la mise en œuvre des nouvelles modalités d'organisation de la formation.

- + Les programmes des formations « Fondamentaux RH module 1 et module 2 » sont inchangés, de même que pour les formations « PMS », « Principes de codification de la paie » et « Gestion des agents contractuels ».
- + Une troisième journée optionnelle viendra enrichir l'offre de formation suivante :
 - o « GPEEC » : journée consacrée au retour d'expérience sur les pratiques mises en œuvre suite aux deux jours de formation précédents,
 - o « Règles de classement des enseignants-chercheurs » : journée dédiée aux cas pratiques et exercices,
 - o « Accident du travail et maladie professionnelle » : journée complémentaire à la formation Gestion des congés.
- + Les formations: « Manager à distance et télétravail », « Conduire des recrutements dans l'ESR » et « Maitriser les enjeux d'une politique de prévention » seront programmées.
- + Enfin, une action sera amorcée sur le contrôle interne de la paye en vue de développer une offre complémentaire.

+ CONFERENCES

Les thématiques comme l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, l'égalité, le reclassement, le compte personnel d'activité, l'insuffisance professionnelle ou tout autre sujet d'actualité et de préoccupation pour les établissements y seront traités, en s'appuyant sur les liens entretenus par l'Amue avec différents partenaires :

- + les formateurs des établissements
- + les différents bureaux du ministère
- + les associations professionnelles : association des DRH principalement mais également APASES, FNCAS, PARFAIRE, GPSUP, JuriSup...
- + **de nouveaux partenariats pourront également être développés avec les EPST.**

+ ATELIERS D'ÉCHANGES

Un ou deux ateliers d'échanges de bonnes pratiques ou de retours d'expérience pourront être expérimentés en régions ; ces rendez-vous seraient proposés selon le découpage régional de l'association des DRH.

+ GUIDES

Publication d'un mémento des statuts d'agent contractuel de l'Etat.

+ VEILLE REGLEMENTAIRE

Un Fil'RH mensuel établissant la liste des textes réglementaires et documents métier parus le mois précédent, sera diffusé.

De Brèves seront élaborées présentant et explicitant l'actualité.

Veille réglementaire et métier sur les travaux menés par le CISIRH (Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines) et rediffusion sélective d'informations.

+ FICHES ZOOM

Les fiches Zoom déjà en ligne seront mises à jour et une nouvelle fiche sera publiée sur la gestion des doctorants contractuels.

LIVRABLES



3 formations actualisées.

1 formation nouvelle.

2 conférences.

2 ateliers d'échanges en région.

1 mémento des statuts d'agent contractuel de l'Etat.

1 fiche Zoom.

10. Santé / Prévention / Sécurité

EvRP

En 2018, le plan produit d'EvRP prévoit une refonte globale de l'ergonomie de l'application portée par une Version 6. Celle-ci sera aussi constituée de l'évolution portant sur l'import/export du Document Unique entre établissements.

En fin d'année, une version 7 sera livrée et permettra entre autres l'import des données patrimoniales.

La maintenance corrective et évolutive de l'application, co-pilotée avec le CNRS dans le cadre d'un partenariat, fera l'objet d'un renouvellement de marché de tierce maintenance applicative.

Enfin, le déploiement de nouvelles vagues d'établissements utilisateurs est proposé, et se déroulera en mars et septembre 2018.

11.Patrimoine immobilier

Dans le secteur du SI Patrimoine, un accord cadre propose 5 solutions logicielles différentes.

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

Poursuite de l'Accord-Cadre SI Patrimoine jusqu'en 2020. Les adhérents désirant le mobiliser à travers un marché subséquent pourront continuer à y avoir recours.

En 2018, à mi-parcours de cet accord-cadre, les réflexions seront engagées avec les adhérents sur la suite qui sera donnée en fonction de leurs besoins, comme le renouvellement éventuel d'un nouveau marché ou l'élargissement à de nouvelles fonctionnalités.

Les réflexions sur l'intégration pourront porter en fonction des priorités établies, sur le décisionnel, l'articulation avec les outils financiers type Sifac ou des logiciels de gestion de projet.

+ LES FORMATIONS

Les orientations préconisées au Comité CFCA de juin 2017 seront mises en œuvre en poursuivant la collaboration avec les associations professionnelles du domaine (ARTIES, CIRSES, IRE association des ingénieurs régionaux de l'équipement).

Une partie de l'offre de formation sera renouvelée, toujours en direction des différents métiers de la fonction immobilière en maîtrise d'ouvrage, exploitation-maintenance, pilotage patrimonial stratégique.

En particulier :

- + la définition d'un cursus à destination des techniciens du bâtiment pour l'actualisation de leurs compétences. Cette action sera à monter en partenariat avec des établissements équipés de plateformes techniques,
- + l'élaboration d'une formation portant sur l'actualité du développement durable appliqué à la fonction patrimoine, pour faire suite aux formations thématiques réalisées les années précédentes (plan de déplacement, plan vert, bilan des émissions GES, amélioration énergétique).

L'offre Amue-ESENER sur le parcours de formation des nouveaux directeurs de patrimoine : le 1^{er} parcours s'est déroulé de 2015 à fin 2017. Sur la base du bilan de ce premier parcours et des orientations définies par le Comité de pilotage national, un second parcours remodelé sera mis en place, avec un accent sur le module de prise de fonction.

+ RELATIONS PARTENARIALES

Collaboration avec les associations professionnelles de l'ESR du domaine - ARTIES et CIRSES - et poursuite de l'animation des réseaux métiers et notamment :

- + co-pilotage du réseau Ecoflux ESR des économistes de flux/manager énergie : organisation de 2 journées d'échanges annuelles, administration du site web collaboratif ECOFLUX (sur l'outil Sharepoint de l'Amue),
- + collaboration avec l'association des IRE des rectorats (ingénieurs régionaux de l'Équipement) : intégration dans l'animation réseau de l'Amue, diffusion d'information métiers, association de leurs compétences dans les actions Amue (groupes de travail thématiques, Comité formation, ouverture des formations Amue à leurs membres...).

+ PARTICIPATION AUX REFLEXIONS INSTITUTIONNELLES DES ACTEURS DE L'ESR

- + Participation au groupe de travail CPU sur le financement de la rénovation énergétique des campus (objectif de mise en place de projets démonstrateurs en 2018).
- + Suivi du Comité TEE mensuel de la CPU.
- + Participation aux groupes de travail du MESRI (guide référentiel immobilier RIMES, ateliers d'échanges sur l'outil RT, dévolution du patrimoine, expertise immobilière et évaluation socio-économique...).
- + Participation aux travaux menés au sein du copil SI ESR (pilotage commun CPU/DGESIP-DGRI) concernant le système d'information de l'immobilier et son intégration dans les SI globaux des établissements.

+ VEILLE REGLEMENTAIRE

- + Suivi des thématiques d'actualité portant en particulier sur l'évolution réglementaire du domaine, les réflexions sur des dispositifs innovants pour le financement de rénovations énergétiques des bâtiments, la maîtrise d'ouvrage et l'application des nouveaux contrats de la commande publique, la dévolution du patrimoine vague 2 et la domanialité publique, les SPSI, le développement des projets en lien avec les collectivités territoriales, la maquette numérique BIM.
- + Veille sur les études et rapports publiés par les organismes officiels (parlementaires, IGAENR...).
- + Repérage des bonnes pratiques et de projets novateurs des établissements dans leurs activités immobilières.
- + Diffusion de ces informations de veille par les différents canaux de l'Amue (articles et interview sur le fil d'actualité, web- conférences, conférences...).
- + Participation aux échanges des différents acteurs et réseaux institutionnels nationaux comme l'association AVUF, la Direction de l'immobilier de l'Etat, la Direction des achats de l'Etat (DAE), la Caisse des dépôts.

+ ACTIVITES TRANSVERSES

Mutualisation des achats concernant le patrimoine :

- + Contribution à la mise en place par l'Amue d'un accord-cadre de notaires dans le cadre du transfert du patrimoine aux établissements, en lien avec le MESRI, la DAE et la DIE.
- + Suivi des projets de la Direction des achats de l'Etat (DAE) sur l'achat d'énergie, la maîtrise de la consommation énergétique (outil de suivi des fluides), le système de management environnemental....

+ FICHES ZOOM

Production de 2 à 3 fiches Zoom, en particulier sur la thématique de la maîtrise de l'énergie et les transformations des espaces en lien avec le numérique.

LIVRABLES



Mise en place d'un cursus à destination des techniciens du bâtiment.

Une nouvelle formation Développement Durable.

2 journées d'échanges.

3 fiches Zoom.

12. Les achats

Dans la continuité de sa démarche d'enrichissement de son offre de services, l'Amue propose à ses adhérents des accords-cadres et des marchés qui permettent d'offrir une réponse rapide, économique et mutualisée à des besoins communs. Ces procédures présentent l'avantage :

- + d'obtenir des prix plus intéressants grâce à l'effet volume tout en conservant l'autonomie de chaque établissement lors de l'attribution et du suivi de l'exécution des marchés,
- + de sécuriser les procédures de passation,
- + d'harmoniser les achats et leurs pratiques entre les établissements.

En 2017 les segments couverts par la centrale d'achat sont les suivants :

- + L'informatique,
- + Le patrimoine,
- + Les matériels scientifiques,
- + Les déplacements professionnels,
- + Les finances, certification des comptes.

Un accord-cadre relatif au recrutement d'études notariales afin d'assister les établissements dans le cadre des opérations de transfert du patrimoine de l'Etat vers les universités devrait être notifié courant du premier trimestre 2018.

Pour le suivi et le renouvellement des différents accords-cadres des enquêtes sont réalisées auprès des adhérents de l'Amue afin d'ajuster, corriger, et anticiper les besoins.

Les adhérents sont sollicités au sein de groupes de travail pour mettre en œuvre des opérations de sourcing afin de répondre au mieux aux besoins et se caler aux exigences du marché.

Par ailleurs, l'Amue développe ses relations avec les différents acheteurs opérant pour le compte de l'Etat à l'exemple de la Cellule Nationale Logicielle (MEN/MESRI), la Direction des Achats de l'Etat (DAE), le CNRS (qui vient de mettre en place une centrale d'achats), l'UGAP pour réfléchir à la satisfaction des besoins présents et à venir de ses adhérents et aux meilleurs moyens d'y parvenir : l'idée étant de présenter un « front » uni de l'Etat à l'occasion de négociations avec les acteurs économiques (comme cela a été le cas pour les négociations avec Oracle (Campus Wide) portées par la Cellule Nationale Logicielle).

Dans le cadre des objectifs de garantir toujours une offre adaptée à nos adhérents, les services de l'Amue projettent les actions suivantes :

- + création d'un Comité des Achats pour mieux cerner les besoins de ses membres et identifier les priorités pour lesquelles l'Amue pourrait proposer un accord-cadre,
- + définition d'indicateurs de performance économique, mesure des gains « Achat » permettant aux adhérents de renseigner leur plan d'action achat annuel.

13. Les services support en appui des activités

Les services support se mobilisent autour de nouveaux projets s'orientant vers une modernisation constante des pratiques internes :

+ RESSOURCES HUMAINES

Les évolutions technologiques permettent désormais d'envisager de nouveaux modes d'organisation du travail associant souplesse et réactivité, assurant une performance renforcée de l'Amue et répondant aux aspirations des personnels souhaitant mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle et limiter leurs trajets en exerçant une partie de leur activité à domicile.

En limitant les déplacements de ses agents, l'Amue renforce sa politique du bien-être au travail et de prévention des risques (risque routier, risque de stress) et mise sur un investissement renforcé des personnels par la nouvelle flexibilité offerte aux télétravailleurs.

Après avoir expérimenté le télétravail dès la publication du décret offrant cette possibilité (2012), cette modalité de travail est aujourd'hui généralisée à l'ensemble des personnels de l'Amue. Sous réserve de répondre aux conditions posées, le télétravail sera pratiqué par 80% des agents de l'Amue à hauteur d'une journée par semaine en 2018.

+ PILOTAGE : ACTUALISATION DU REFERENTIEL D'ACTIVITES & OUTILLAGE

Afin d'analyser le coût de ses activités et de sa tarification, l'Amue a mis en place une comptabilité analytique en 2012. Celle-ci a été enrichie par un pilotage de sa masse salariale plus fin grâce à la mise en place de compte rendu d'activité (CRA) à l'appui de la comptabilité analytique. Pour ce faire, un référentiel d'activités des personnels de l'Amue a été construit. Une version actualisée de ce référentiel va être mise en place en 2018. Elle permettra de partager une base actualisée des activités inter-services et conforter le dialogue de gestion. Ces CRA seront outillés par le SI « Sinchro » en 2018.

+ FINANCIER & DEMATERIALISATION

Organisée en service facturier, l'Amue souhaite s'équiper d'un outil de dématérialisation des factures (Sifac Démat) et exploiter de manière dématérialisée ses factures en 2018.

L'accompagnement des équipes reste le fil conducteur de tous ces projets internes.

+ COMMUNICATION ET RELATIONS ETABLISSEMENTS

Mettre en place une stratégie digitale en 2018. Il s'agit d'élaborer un bilan des processus de l'Amue, tant internes qu'externes, qui pourraient être digitalisés pour améliorer le service aux établissements et rendre le travail des agents de l'Amue encore plus efficace. En parallèle, un benchmark sera mené, relatif aux processus de digitalisation dans un large périmètre d'entreprises publiques et privées. Ainsi au cours du premier semestre 2018, une synthèse et des préconisations pourront donner lieu à une stratégie digitale Amue.

Développer une relation personnalisée avec l'adhérent. Dans la lignée des années précédentes, le pôle communication et relations établissements (Mire) intensifiera ses entretiens avec les équipes dirigeantes des établissements pour être plus à l'écoute de leurs besoins et enjeux.

Fluidifier les informations à destination des établissements. Le pôle Communication et relations établissements a mis en place depuis 2 ans déjà des fiches relatives aux prestations auxquelles chaque établissement recourt auprès de l'Amue. Ces fiches synthétiques sont adressées aux présidents et DGS de chaque établissement adhérent de l'Amue et retracent le montant de la cotisation Amue, les logiciels utilisés et le montant des RAM et RDD associées, le montant des prestations spécifiques, les formations suivies par les personnels de l'université et leur montant associé, les formateurs issus de l'université qui dispensent des formations à l'Amue, les conférences gratuites suivies par les personnels de l'établissement, les accords-cadres souscrits, la participation aux AG et CA de l'Agence, les échanges en cours, les demandes d'assistance... Un panorama complet des échanges « Entre vous et nous », pour une transparence et une vue exhaustive de la mutualisation.

Parallèlement des fiches retraçant l'intégralité des relations relatives à la formation sont adressées personnellement aux responsables formation continue des personnels de chaque établissement adhérent.

L'ambition 2018 est de donner une visibilité à ces fiches, et de s'assurer que les présidents, DGS et responsables de service de formation continue des personnels en prennent bien connaissance.

Un CRM en constante évolution pour un service rendu aux adhérents toujours plus personnalisé.

L'année 2018 sera celle de la mise en place d'un marché qui gèrera les évolutions structurantes du CRM Amue, dont les fiches citées ci-dessus sont issues, qui gèrera également les évolutions liées au portail des événements de l'Agence et qui est destiné à référencer l'intégralité des échanges avec les établissements pour un suivi des actions et une qualité de réponse toujours plus performants.

Initier une évolution du site Amue.fr pour une visibilité accrue et un accès aux informations toujours plus intuitif. A la faveur de la mise en place de la stratégie digitale de l'Agence, une étude sera menée pour savoir comment faire évoluer le site de l'Agence, comment faciliter l'accès aux informations et le rendre attractif et efficace.

+ AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHES PUBLICS

La sécurisation de l'ensemble des actes et procédures de l'Amue est la principale préoccupation du service des affaires juridiques et marchés publics. Dans ce cadre, le SAJMP assure une action transversale de support à destination de l'ensemble des services.

Il assiste notamment les départements et services dans le cadre des relations qu'ils entretiennent avec leurs « partenaires », titulaires de marchés et établissements adhérents.

Il conseille les départements et services en amont du montage de dossiers complexes et mets en œuvre des modèles types et des outils d'aide à la décision juridique.

Dans le cadre du déploiement des produits de l'Agence, le SAJMP a mis en œuvre un travail de revue des contrats conclus avec les établissements adhérents et a procédé à la rédaction de modèles de conventions de déploiement, d'exploitation mais aussi de préfinancement et de co-construction.

La mise en place de ces modèles a pour objet d'uniformiser les modes de contractualisation.

Dans le cadre des procédures de renouvellement des marchés d'édition et d'intégration liés aux produits déployés par l'Amue, le SAJMP s'est attaché à améliorer ses process en collaboration avec les équipes projets par l'analyse critique de l'exécution des marchés en cours, la publication de RFI (request for information ou demandes d'information), l'organisation de séances de sourcing et de benchmark.

Par ailleurs, un volet achat a été ajouté au règlement intérieur et financier de l'Amue et des fiches outils sont mises à disposition des services.

L'ambition de 2018 est de poursuivre dans cette voie et d'améliorer encore la rédaction des dossiers de consultation des accords-cadres et marchés subséquents afin d'en faciliter l'exécution.



Amue + 103 bd Saint-Michel + 75005 Paris
www.Amue.fr